



PROCES VERBAL de la séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 19 septembre 2023

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 12 septembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de Montenach, mardi 19 septembre 2023 à 20 H 30, sous la présidence de M. Jean-Paul TINNES, Maire.

Etaient présents : Mr TINNES Jean-Paul, Mr PIRUS Sylvain, Mme MULLET Monique, Mr GAMBS Jean-Michel, Mr PETIT Richard, Mme BOHR Estelle, Mr JEUNET Daniel, Mr PELLET Didier, Mr PRINTZ Jean-Baptiste et Mme SCHMITT Jordanne.

Absent(e)s excusé(e)s : /

Points à l'ordre du jour :

- Validation du compte rendu de la séance ordinaire du 28 juin 2023 ;
- SIE Kirschnaumen – RPQS 2022
- Chasse – Renouvellement des baux de chasse 2024-2033 :
 - o Refacturation des frais liés à la gestion de la chasse communale ;
 - o Signature convention de gré à gré – Lot n°1.
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ème} classe pour avancement de grade.

Conformément à l'article L.2121.15 du CGCT, le conseil choisit pour secrétaire de séance :

- Mme SCHMITT Jordanne.

033/2023 – Validation du Procès-Verbal de la séance du 28 juin 2023

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 juin 2023.

034/2023 – RPQS 2022 - SIE Kirschnaumen

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau de l'année 2022 du SIE de Kirschnaumen, approuve à l'unanimité le rapport présenté.

035/2023 – Chasse – refacturation des frais liés à la gestion de la chasse communale

Le conseil municipal décide de refacturer pour la durée de la location soit 2024 à 2033, le coût des frais de gestion estimé annuellement à 300€ HT, dans le cadre de la gestion de la chasse communale.

036/2023 – Chasse – Adjudication de chasse 2024/2033 : signature convention gré à gré

Vu le CGCT, et selon les instructions réglementaires sur l'adjudication de la chasse communale, le maire informe le Conseil Municipal sur la volonté du locataire du Lot N°1, le Club de Chasse des 3 Frontières, représenté par son président M. RODE Julie ; de renouveler leur bail par signature d'une convention de gré à gré, sous couvert de l'obtention de leur agrément par la commission 4C.

Le Conseil Municipal approuve et charge Monsieur le Maire la signature de la convention de gré à gré.



**037/2023 – Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe
pour avancement de grade**



1 place de la Mairie
57480 Montenach
Tél. 03 82 83 70 14
mairie-montenach@orange.fr

Vu la loi n°84-53 du 26/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu le tableau des emplois validés par le Centre de Gestion et suite à proposition d'arrêté ;
Pour faire suite à la demande d'avancement de grade de Monsieur BIRCK Jérôme, remplissant toutes les conditions pour prétendre à un grade supérieur ;

Le conseil municipal adopte à l'unanimité :

- la création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet pour les fonctions d'agent technique polyvalent à compter du 1^{er} octobre 2023, pour permettre la nomination de M. BIRCK Jérôme ;
- la modification du tableau des emplois ;
- l'inscription au budget des crédits correspondants.

Tous les sujets du jour ayant été traités, la séance est levée à 20h39.

Fait à Montenach, le 19 septembre 2023

La Secrétaire de Séance
Mme SCHMITT Jordanne

Le Maire
Jean-Paul TINNES

